

## DOCUMENT D'ORIENTATION ET DES RECOMMANDATIONS POUR LE DIALOGUE DE HAUT NIVEAU 2013 de l'ONU

### LE PARTAGE DE POUVOIR : cas de la représentation des Migrants dans les instances de décision des organisations privées et publiques

Nous constatons, une sous représentation des migrants dans diverses instances de décision et à différents postes décisionnels, que ce soit dans les domaines politique, économique et social ou dans la fonction publique et une faible visibilité nationale et internationale de la participation des migrants dans les décisions concernant le monde

La représentation des minorités ethniques, dans les espaces de responsabilités, renvoie à la question de partage du pouvoir et des décisions, ainsi qu'au sens que nous donnons à la réciprocité dans les actions au niveau national et internationale. Certaines ressources humaines disponibles restent inexploitées, nous assistons donc à un gaspillage de ressources

#### Les freins liés au partage de pouvoir et des décisions:

- problèmes d'accès et de maîtrise des codes sociaux : Certains codes sont transmis en dehors du système éducatif formel et les migrants y ont rarement accès, comme par exemple l'exploitation d'un réseau d'influence, l'évolution dans la hiérarchie ;
- les politiques d'intégration dans nos différentes sociétés offrent peu de place à la diversité dans les postes de décision et l'accès aux instances décisionnelles;
- les migrants sont confrontés à des problèmes d'équivalence de diplômes, de naturalisation et d'auto dévalorisation qui complique leur accès à certains postes de décision ;
- les migrants sont socialement éloignés des réseaux d'influence; intégrer le bon réseau dépend des conditions sociales; or les conditions sociales des migrants sont rarement élevées ;
- 2011 a été une année Internationale dédiée aux personnes d'ascendance africaine par l'ONU qui reconnaît les personnes d'ascendance africaine comme un groupe de victimes particulier qui continue de souffrir de discrimination mais on note une très faible concrétisation des recommandations inscrites dans les activités marquant la célébration de cette année

#### Des solutions pour améliorer la représentation des migrants au sein des instances de décision :

- faire de la recherche et communiqué sur les phénomènes discriminatoires au niveau de l'accès aux instances de décision, sensibiliser et assurer la prise de conscience au niveau des politiques sur ce phénomène ;
- lever les freins et les obstacles en favorisant la participation aux instances de décision des minorités ethniques par des politiques de discrimination positives avec des cotas imposés pour des personnes discriminées ;
- les partenaires et bailleurs de fonds devraient soutenir les projets de co-développement incluant les migrants par un allègement des conditions d'accès aux ressources financières ;
- favoriser les actions de mentoring (accompagnement au leadership des migrants) que se soit au niveau national qu'international;
- favoriser la participation des associations de migrants dans les instances consultatives des politiques les concernant au niveau local, régional, national et international ;
- faire un suivi et une évaluation des recommandations de l'année Internationale dédiée aux personnes d'ascendance africaine.

#### **Annette NTIGNOI**

**C.F.A.H.** (Collectif des Femmes Africaines du Hainaut)

**Tel:**+32 71 33 03 37 **GSM:**+32 476 59 81 29

**Adresse:** 35 Rue Isaac, 6000 Charleroi (Belgique)

"Femme, Migration et Développement"

<http://www.cfah.be>

<http://www.afri-culture.be>